



# Projet d'ajustement et de clarification du programme d'enseignement moral et civique des cycles 2, 3 et 4

24 mai 2018

## ■ Les finalités de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles.

### 1) Respecter autrui

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. L'adjectif « moral » de l'enseignement moral et civique renvoie au projet d'une appropriation par l'élève de principes garantissant le respect d'autrui. Cette morale repose sur la conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine, qu'il s'agisse de soi ou des autres, et nécessite l'existence d'un cadre définissant les droits et devoirs de chacun.

Respecter autrui, c'est respecter sa liberté, le considérer comme égal à soi en dignité, développer avec lui des relations de fraternité. C'est aussi respecter ses convictions philosophiques et religieuses, ce que permet la laïcité.

### 2) Acquérir et partager les valeurs de la République

Le code de l'éducation affirme « qu'outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République » (article L 111-1). Cette mission est réaffirmée dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture : « L'École a une responsabilité particulière dans la formation de l'élève en tant que personne et futur citoyen. Dans une démarche de coéducation, elle ne se substitue pas aux familles, mais elle a pour tâche de transmettre aux jeunes les valeurs fondamentales et les principes inscrits dans la Constitution de notre pays ».

Les valeurs et principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de chaque citoyen. Les transmettre et les faire partager est une œuvre d'intégration républicaine ; ces valeurs et principes relient la France à la communauté des nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les quatre valeurs et principes majeurs de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité, et la laïcité. S'en déduisent la solidarité, l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi que le refus de toutes les formes de discriminations. L'enseignement moral et civique porte sur ces principes et valeurs, qui sont nécessaires à la vie commune dans une société démocratique et constituent un bien commun s'actualisant au fil des débats dont se nourrit la République.

### 3) Construire une culture civique

La conception républicaine de la citoyenneté insiste à la fois sur l'autonomie du citoyen et sur son appartenance à la communauté politique formée autour des valeurs et principes de la

République. Elle signale l'importance de la loi et du droit, tout en étant ouverte à l'éthique de la discussion qui caractérise l'espace démocratique.

Elle trouve son expression dans le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, selon lequel l'École « permet à l'élève d'acquérir la capacité à juger par lui-même, en même temps que le sentiment d'appartenance à la société. Ce faisant, elle permet à l'élève de développer dans les situations concrètes de la vie scolaire son aptitude à vivre de manière autonome, à participer activement à l'amélioration de la vie commune et à préparer son engagement en tant que citoyen ».

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

- La culture de la sensibilité permet d'identifier et d'exprimer ce que l'on ressent, comme de comprendre ce que ressentent les autres. Elle permet de se mettre à la place de l'autre.
- La culture de la règle et du droit unit le respect des règles de la vie commune et la compréhension du sens de ces règles. Elle conduit progressivement à une culture juridique et suppose la connaissance de la loi.
- La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'esprit critique des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.
- La culture de l'engagement favorise l'action collective, la prise de responsabilités et l'initiative. Elle développe chez l'élève le sens de la responsabilité par rapport à lui-même et par rapport aux autres et à la nation.

Cette culture civique irrigue l'ensemble des enseignements, elle est au cœur de la vie de l'école et de l'établissement, elle est portée par certaines des actions qui mettent les élèves au contact de la société. Elle structure l'ensemble du parcours citoyen de l'élève.

## ■ Modalités pratiques et méthodes de l'enseignement moral et civique

L'enseignement moral et civique articule des valeurs, des savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...) et des pratiques. Il requiert l'acquisition de connaissances et de compétences dans les quatre domaines de la culture civique et donne lieu à des traces écrites et à une évaluation.

L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique. Ils comportent une prise d'informations selon les modalités choisies par le professeur, un échange d'arguments dans un cadre défini et un retour sur les acquis permettant une trace écrite ou une formalisation.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées.

L'enseignant exerce sa responsabilité pédagogique dans les choix de mise en œuvre en les adaptant à ses objectifs et à ses élèves.

L'enseignement moral et civique dispose règlementairement d'un horaire dédié permettant une mise en œuvre pédagogique au service de ses finalités.

## ■ Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 4

### Culture de la sensibilité

- Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments
- S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie
- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Accepter les différences
- Être capable de coopérer
- Se sentir membre d'une collectivité

## Culture de la règle et du droit

- Respecter les règles communes
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques
- Comprendre le rapport entre les règles et les valeurs

## Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Avoir le sens de l'intérêt général

## Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique
- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche

# Cycle 2

## ■ Respecter autrui

Attendus de fin de cycle	
<p>- Respecter autrui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Accepter et respecter les différences</li><li>Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres</li><li>Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui</li><li>Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire</li><li>Savoir écouter autrui</li></ul> <p>- Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés</p>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p><b>Le respect d'autrui</b></p> <p>Respecter autrui, accepter et respecter les différences</p> <p>Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres</p> <p>Adopter un comportement responsable par rapport à soi et à autrui</p> <p>Adapter sa tenue, son langage et son attitude au contexte scolaire ; se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur</p>	<p>Le respect des adultes et des pairs</p> <p>Le respect des autres dans leur diversité :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la conscience de la diversité des croyances et des convictions</li><li>- les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement...)</li></ul> <p>L'engagement moral : la notion de promesse</p> <p>Le soin des biens personnels et collectifs</p> <p>Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence</p> <p>Le secours à autrui, en lien avec le dispositif et l'attestation « apprendre à porter secours » (APS)</p> <p>Le soin du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain</p> <p>Le soin du langage : langage de la politesse</p> <p>Initiation à la distinction des registres de langue</p>

<p>S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie Accepter le point de vue des autres</p>	<p>Construction du point de vue et capacité à reconnaître celui de l'autre dans le cadre de chaque discussion réglée</p>
<p><b>Identifier et partager des émotions et des sentiments</b></p> <p>Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments</p> <p>Connaître le vocabulaire des sentiments et des émotions abordés en situation d'enseignement</p>	<p>Expérience de la diversité des expressions des émotions et des sentiments dans des situations d'enseignement</p> <p>Connaissance et reconnaissance des émotions de base (peur, colère, tristesse, joie)</p>
<p><b>Repères de progressivité</b></p>	
<p><b>Tout au long du cycle</b>, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment pour lutter contre toute atteinte à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur tenue, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés à la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à prendre et à respecter des engagements moraux.</p> <p><b>Au CP</b>, les élèves connaissent et appliquent les règles élémentaires d'hygiène personnelle et collective : se laver, se laver les mains avec du savon, se brosser les dents. Ils comprennent la nécessité d'une activité physique régulière et d'une alimentation équilibrée. Ils savent écouter l'autre dans la classe et respectent les tours de parole. Ils connaissent les formules de politesse et s'adressent aux adultes dans des termes adéquats. Ils adoptent un comportement approprié en classe et dans l'école. Ils sont sensibilisés aux droits de l'enfant.</p> <p><b>A partir du CE1</b>, les élèves identifient et justifient les règles d'hygiène et leur importance dans une collectivité. Ils utilisent les registres de langue appropriés permettant de s'adresser de manière adéquate à des interlocuteurs différents. Ils identifient les droits de l'enfant au travers d'exemples simples.</p> <p><b>Au CE2</b>, les élèves abordent, en lien avec les droits de l'enfant, la notion de discrimination au travers d'exemples.</p>	

## ■ Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respecter les règles de la vie collective</li> <li>- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale</li> <li>- Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique</li> </ul>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p><b>Respecter les règles de la vie collective</b></p> <p>Appliquer et accepter les règles communes</p> <p>Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation)</p> <p>Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser</p>	<p>Les règles de vie de la classe et de l'école (le règlement intérieur, la charte d'usage du numérique à l'école) ; les sanctions</p> <p>Initiation au vocabulaire de la règle et du droit (règle, règlement, loi)</p> <p>Les droits de l'enfant : première approche de la Convention internationale des droits de l'enfant</p> <p>Initiation au code de la route, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (APER)</p>
<p><b>Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française</b></p> <p>Identifier les symboles de la République</p> <p>Connaître les valeurs et les principes de la République française</p> <p>Aborder la laïcité comme liberté de croire ou de ne pas croire</p>	<p>Les symboles de la République française : le drapeau, l'hymne national, les monuments, la fête nationale</p> <p>La devise de la République française : « Liberté, égalité, fraternité »</p> <p>Les valeurs et principes : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité</p> <p>L'égalité entre les filles et les garçons</p> <p>Le français, langue de la République ; son rayonnement international</p> <p>Initiation aux différences entre croire et savoir</p>



<b>Accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique</b>	
Identifier des droits de l'Homme et du citoyen	Les droits et les devoirs : de la personne, de l'élève, du citoyen (initiation), la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 Le droit de vote et le suffrage universel L'égalité de droit entre les femmes et les hommes La Convention internationale des droits de l'enfant
Commencer à comprendre l'organisation de la République	La commune : le maire et les conseillers municipaux Le territoire national : le département, la région Le président de la République ; le Premier ministre ; le gouvernement

### Repères de progressivité

**Tout au long du cycle 2**, dans la continuité du cycle 1, les élèves sont amenés à respecter et appliquer les règles communes. Ils doivent connaître le règlement intérieur de l'école et les sanctions qu'il prévoit. La connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte d'usage du numérique. Ils accèdent à une première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit.

Une initiation au code de la route est engagée dès le début du cycle.

Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une première connaissance des cadres d'une société démocratique, fondée sur les droits de l'Homme, du citoyen et de l'enfant. Les élèves devront donc avoir abordé à la fin du cycle la Convention internationale des droits de l'enfant et la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

**Au CP**, les élèves apprennent à identifier le drapeau français et comprennent la signification de ses couleurs. Ils savent reconnaître La Marseillaise. Ils savent que le 14 juillet est le jour de la fête nationale. Ils expérimentent la prise de décision à la majorité dans la classe et l'école. Les principes et valeurs de l'école sont identifiés.

**Au CE1**, les élèves connaissent la devise « Liberté, égalité, fraternité » et les monuments à proximité de l'école. Ils apprennent à chanter le premier couplet de la Marseillaise. Les élèves savent que la langue de la République est le français. Ils identifient les responsables et

élus au niveau de la commune : le maire et les conseillers municipaux.

**Au CE2**, les élèves savent chanter par cœur le premier couplet de la Marseillaise. Ils identifient l'effigie de Marianne comme un symbole de la République française. Ils connaissent des monuments emblématiques de la République française. Ils savent que le français, langue de la République, est aussi une langue internationale ; ils connaissent des États où l'on parle français. Ils savent que voter est un droit, ils connaissent le principe du suffrage universel. Ils accèdent à une première connaissance de l'organisation du territoire national : le département, la région. Ils identifient les principaux dirigeants du pays : le président de la République, le Premier ministre, le gouvernement.

## ■ Construire une culture civique

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Participer et prendre sa place dans un groupe</li><li>- Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt général</li><li>- Écouter autrui et produire un point de vue argumenté</li></ul>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<b>L'engagement dans la classe et dans l'école</b>  Coopérer en vue d'un objectif commun  S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances)	Réalisation d'un projet collectif  Le rôle et le fonctionnement du conseil d'élèves
<b>Développer le sens de l'intérêt général</b>  Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général	La notion de bien commun dans la classe et dans l'école Initiation au développement durable
<b>Construire l'esprit critique</b>  Apprendre à s'informer  Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les	Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés  Connaissance de quelques structures simples de l'argumentation (connecteurs et lexique)

<p>autres, écouter autrui et accepter le point de vue des autres, formuler un point de vue</p> <p>Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique</p>	<p>Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord)</p> <p>Les préjugés et les stéréotypes</p>
<p><b>Repères de progressivité</b></p>	
<p><b>Tout au long du cycle</b>, l'engagement des élèves dans la classe et dans l'école prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions éducatives et à des journées mémorielles, dans le cadre du parcours citoyen.</p> <p>Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes.</p> <p>Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information et sur la discussion réglée.</p> <p>Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter, notamment autour des notions de préjugé et de stéréotype.</p> <p><b>Au CP</b>, les élèves prennent conscience de la variété des ressources et des supports qui permettent d'accéder à l'information.</p> <p><b>Au CE1</b>, ils apprennent à lire et identifier des éléments d'informations sur des supports choisis et adaptés à leur âge.</p> <p><b>Au CE2</b>, ils remobilisent de manière simple des éléments d'information d'après des supports choisis et adaptés.</p>	

# Cycle 3

## ■ Respecter autrui

Attendus de fin de cycle	
<p>- Respecter autrui :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Accepter et respecter les différences dans son rapport à l'altérité et à l'autre</li><li>Avoir conscience de sa responsabilité individuelle</li><li>Adopter une attitude et un langage adaptés dans le rapport aux autres</li><li>Tenir compte du point de vue des autres</li></ul> <p>- Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés, mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression</p>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p><b>Le respect d'autrui</b></p> <p>Respecter autrui et accepter les différences</p> <ul style="list-style-type: none"><li>Respect des différences</li><li>Les préjugés et les stéréotypes</li><li>L'intégrité de la personne</li></ul> <p>Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres</p> <p>Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude</p>	<p>Le respect des autres dans leur diversité : les atteintes à la personne d'autrui (racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, harcèlement...)</p> <p>Le respect de la diversité des croyances et des convictions</p> <p>Situations à aborder : racisme, antisémitisme, sexisme, xénophobie, homophobie, handicap, harcèlement</p> <p>L'engagement moral : la promesse, la loyauté</p> <p>Le secours à autrui, en lien avec l'attestation « apprendre à porter secours » (APS)</p> <p>Le respect par le langage : les règles de civilité et de la politesse</p> <p>Le respect du corps, de l'environnement immédiat et plus lointain</p> <p>Le respect des biens personnels et</p>

<p>Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage du numérique et des réseaux sociaux</p> <p>La notion de bien commun Avoir conscience de sa responsabilité individuelle</p> <p>Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres</p> <p>Savoir identifier les points d'accord et les points de désaccord Respecter le droit des autres à exprimer leur opinion Aborder la notion de tolérance</p>	<p>collectifs. Le respect de sa sécurité et celle des autres par la conformité aux règles de prudence</p> <p>L'usage responsable du numérique en lien avec la charte d'usage du numérique</p> <p>La notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement et la société</p> <p>Identifier points d'accord et de désaccord dans le cadre de chaque discussion réglée</p>
<p><b>Identifier et exprimer les émotions et les sentiments</b></p> <p>Partager et réguler des émotions, des sentiments dans des situations d'enseignement</p> <p>Mobiliser le vocabulaire adapté à leur expression</p>	<p>La diversité des expressions des sentiments et des émotions dans différentes œuvres (textes, œuvres musicales, plastiques...) Des émotions partagées et régulées à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, documents d'actualité, débats portant sur la vie de la classe Les règles de la communication</p> <p>Le vocabulaire des sentiments et des émotions</p>
<p><b>Repères de progressivité</b></p>	
<p><b>Tout au long du cycle 3</b>, le respect par les élèves des adultes et des pairs fait l'objet d'une attention particulière, notamment les atteintes à la personne d'autrui. Les élèves doivent adapter leur attitude, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe, dans l'école et l'établissement. Ils comprennent la notion de bien commun. Ils adoptent un comportement responsable</p>	

envers eux-mêmes, envers autrui et envers l'environnement immédiat et plus lointain. Dans des situations concrètes, ils sont invités à comprendre la valeur de l'engagement moral.

Dès lors qu'ils disposent d'un accès individuel aux outils numériques de l'école et l'établissement, les élèves sont invités à utiliser le numérique de manière responsable, conformément au cadre donné par la charte d'usage du numérique. Ils sont sensibilisés aux enjeux et aux dangers relatifs à l'usage des réseaux sociaux.

**Au CM1**, les élèves identifient des situations dans lesquelles la liberté et l'égalité ne sont pas respectées.

**Au CM2**, ils identifient des situations de discrimination et les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité) en jeu.

**En sixième**, la prise de conscience de ce qu'est une morale civique s'approfondit dans son rapport à l'autre et à l'altérité afin de respecter autrui. Un travail sur les représentations permet d'aborder l'autre dans son rapport à soi en travaillant sur les différences et les préjugés. Les situations choisies doivent permettre de mobiliser la notion d'intégrité de la personne, de rapport à la différence. Il s'agit ensuite de faire prendre conscience aux élèves des attitudes, gestes ou des mots qui conduisent à la discrimination. La réflexion construite permet d'aborder en creux ce à quoi conduit l'absence de respect des différences. Un travail particulier autour du harcèlement, de son processus portant atteinte à l'intégrité de la personne qui en est victime, processus mettant en jeu une mécanique de groupe.

Il est nécessaire de faire travailler les élèves sur l'écoute de l'autre, sur l'argument. Les discussions et les débats réglés sont une modalité qui permet aux élèves de s'exercer à nuancer leur point de vue en tenant compte du point de vue des autres, d'aborder la notion de tolérance en parvenant à identifier les points d'accord et les points de désaccord. Travailler à la construction d'une morale civique conduit à mobiliser le registre des sentiments et des émotions comme de leurs expressions. Les élèves doivent être en mesure de les identifier, de les nommer et de les exprimer avec un vocabulaire adapté à partir de supports ou d'objets d'étude. Il ne s'agit donc de les mobiliser en situation d'enseignement. Le registre du sensible se doit de dépasser la seule provocation d'une réaction comme le simple éveil de l'empathie.

## ■ Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre les notions de droits, de devoirs et de règles, pour les appliquer et les accepter</li> <li>- Connaître les valeurs, les principes et les symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques</li> <li>- Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique</li> </ul>	
Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p><b>Comprendre que la vie collective implique le respect de règles</b></p> <p>Comprendre les notions de droits, de devoirs, et de règles, pour les appliquer et les accepter dans la classe, l'établissement et la Cité.</p> <p>Aborder les droits et les devoirs : de la personne, de l'enfant, de l'élève, du citoyen</p> <p>Aborder le vocabulaire de la règle et du droit (droit, devoir, règle, règlement, loi)</p>	<p>La notion de collectivité (classe, école ou établissement, commune...)</p> <p>Les différents contextes d'obéissance aux règles, le règlement intérieur, la charte numérique, le sens des sanctions.</p> <p>Les droits de l'enfant : la Convention internationale des droits de l'enfant</p> <p>Les codes : initiation au code de la route, en lien avec l'attestation de première éducation à la route (APER) ; code civil, code pénal</p>
<p><b>Connaître les valeurs, principes et symboles de la République française, de l'Union européenne et des sociétés démocratiques</b></p> <p>Comprendre le sens des symboles de la République</p> <p>Identifier et comprendre les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne</p>	<p>Les valeurs et symboles de la République française et de l'Union européenne</p> <p>La devise de la République (Liberté, Egalité, Fraternité), l'hymne national, le drapeau, la fête nationale</p> <p>Les valeurs et principe : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité</p>

<p>Définir la liberté individuelle</p> <p>Définir l'égalité en droit</p> <p>Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité</p> <p>Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui</p>	<p>Les libertés fondamentales</p> <p>L'égalité des droits et la notion de discrimination</p> <p>Le droit à l'éducation</p> <p>L'égalité entre les filles et les garçons</p> <p>La fraternité dans la devise républicaine comme idéal de cohésion sociale</p> <p>La solidarité individuelle et collective. Le rôle de l'impôt, de l'Etat, et des associations dans la solidarité.</p> <p>La laïcité comme liberté de penser et de croire de ne pas croire à travers la Charte de la laïcité à l'école.</p>
<p><b>Identifier et connaître les cadres d'une société démocratique</b></p> <p>Connaître le fondement de la loi et les grandes déclarations des droits</p> <p>Avoir une première approche des institutions</p> <p>Aborder la notion de citoyenneté par des mots simples à différentes échelles</p>	<p>La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 et la déclaration universelle des droits de l'homme.</p> <p>La convention européenne des droits de l'Homme</p> <p>La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes</p> <p>La convention internationale des droits de l'enfant</p> <p>Les institutions à travers leurs textes fondateurs et leur histoire.</p> <p>Le vocabulaire des institutions</p> <p>La notion de citoyenneté nationale et européenne</p> <p>La citoyenneté municipale : comprendre les différents domaines d'action de la commune</p> <p>Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe</p> <p>Le vote et la notion de représentation dans la classe et dans l'établissement</p>



## Repères de progressivité

**Tout au long du cycle 3**, les élèves sont amenés à respecter, appliquer et comprendre les règles communes. Ils connaissent le règlement intérieur de l'école, des établissements et les sanctions qui sont appliquées. Cette connaissance des droits et des devoirs s'applique également à la charte du numérique. Ils approfondissent leur première connaissance du vocabulaire de la règle et du droit à partir d'exemples concrets.

Une initiation au code de la route est poursuivie dans la continuité du cycle 2.

Les valeurs, principes et symboles de la République française sont enseignés tout au long du cycle : les élèves doivent aborder régulièrement ces notions afin d'accéder à une connaissance des cadres d'une société démocratique, aux fondements de la V<sup>e</sup> République et de l'Union européenne. On portera particulièrement attention à l'égalité fille-garçon.

**Au CM1**, les élèves découvrent le contexte historique de la création du drapeau tricolore et de la Marseillaise. Ils savent chanter par cœur un ou plusieurs couplets de la Marseillaise en public. Ils reconnaissent le drapeau européen et l'hymne à la joie.

L'article 1<sup>er</sup> de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et le contexte de son écriture font l'objet d'une première étude. Les élèves approfondissent leur connaissance des droits de l'enfant (Convention internationale des droits de l'enfant).

Les élèves accèdent à une première compréhension du principe de la démocratie représentative et connaissent une définition simple de la démocratie : « c'est grâce au suffrage universel que le pouvoir est confié à plusieurs personnes ». Ils savent quels sont les élus nationaux désignés au suffrage universel direct (président de la République, députés, maires) ou indirect (sénateurs).

Les élèves savent que les langues régionales existent à côté de la langue nationale et que la communauté de langue et de culture françaises s'appelle la francophonie.

**Au CM2**, les élèves découvrent les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) et les droits (droit de vote, droits des femmes...) en vigueur à partir de quelques exemples concrets. Les élèves apprennent quels sont certains devoirs des citoyens (respecter les lois, payer les impôts, les devoirs envers les autres citoyens). Ils découvrent les grands principes de la Constitution de 1958 (la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale).

Les élèves connaissent de manière simple le fonctionnement de l'Assemblée nationale et du Sénat, les principes de l'élaboration de la Loi et de son exécution. Le rôle de la justice, des forces de sécurité et des armées est abordé.

Les élèves comprennent la signification du 11 novembre et du 8 mai, notamment dans le cadre de la participation aux cérémonies. Ils identifient les monuments comme la mémoire de la Nation.

Les grands enjeux de la solidarité nationale et internationale font l'objet d'une sensibilisation, le rôle des associations est abordé.

Les élèves appréhendent le sens de la construction européenne. Ils abordent la notion de citoyenneté européenne et les principes et les libertés qui en découlent. Ils identifient quelques pays membres et approfondissent leur connaissance des symboles de l'Union européenne : le drapeau, le nombre d'étoiles, l'hymne européen (dont la musique est extraite de la 9<sup>e</sup> symphonie de Beethoven).

**En sixième**, l'objectif est de consolider la compréhension des élèves de la règle, du droit et de la loi comme protection dans et pour une communauté que ce soit celle de la classe, de l'établissement mais également comme fondement d'une société démocratique. L'apprentissage de la notion de règle et du droit passe par l'apprentissage d'un vocabulaire juridique simple (loi, norme, charte, code, convention) étudié en situation. Le travail sur le règlement intérieur et sur la charte numérique doit viser à faire comprendre la place de ces textes dans la hiérarchie des normes, le lien avec les valeurs et leur bien-fondé comme moyen de protection.

L'étude sur les valeurs et principes de la République s'appuie sur des définitions. Cependant, l'objectif est de comprendre comment ils se traduisent en action, comment ils permettent de faire société et de construire une cohésion sociale. Ainsi, la solidarité est reliée au rôle de l'État et des acteurs associatifs, ainsi qu'aux moyens mobilisés (impôts, collecte). Cela s'inscrit dans la continuité d'une réflexion sur ce qui permet de construire une cohésion dans un groupe social.

La découverte des textes internationaux montre que la République française s'inscrit elle-même dans un cadre juridique plus vaste. En classe de sixième, le travail sur la citoyenneté se porte plus particulièrement sur l'échelle communale et intercommunale.

L'identification des valeurs et des principes dans une société démocratique passe par des thématiques autour des libertés, de l'égalité et de la protection. L'étude de la convention internationale des droits de l'enfant ou la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes permet ce travail.

## ■ Construire une culture civique

### Attendus de fin de cycle

- Se positionner comme membre de la collectivité
- Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique.
- Exercer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement
- Écouter autrui et justifier un point de vue au cours d'une conversation, d'un débat ou d'un dialogue

Connaissances et compétences associées	Objets d'enseignement
<p><b>Comprendre - 6<sup>ème</sup> - et expérimenter l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement</b></p> <p>S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...)</p> <p>Pouvoir expliquer ses choix et ses actes</p> <p>Savoir participer et prendre sa place dans un groupe Coopérer dans le cadre des projets et des travaux de groupes</p>	<p>L'engagement moral (la confiance, la promesse, la loyauté, l'entraide, la solidarité)</p> <p>Prendre des initiatives, élaborer et présenter des propositions dans les instances de l'école ou de l'établissement</p> <p>La participation démocratique Le vote Les acteurs locaux et la citoyenneté</p> <p>Savoir travailler en respectant les règles de la coopération</p>
<p><b>Comprendre le sens de l'intérêt général</b></p> <p>Comprendre la notion de bien commun dans la classe, l'école, l'établissement et la société</p> <p>Distinguer son intérêt personnel de l'intérêt collectif</p> <p>Exercer sa capacité à choisir de manière responsable</p>	<p>Les valeurs personnelles et collectives Le sens républicain de la nation</p> <p>La nation et l'intérêt général comme distinct de la somme des intérêts particuliers La solidarité individuelle et collective nationale ou internationale (catastrophes naturelles, risques, intergénérationnel)</p> <p>La responsabilité de l'individu et du citoyen dans le domaine de l'environnement, de la santé</p>
<p><b>Exercer son jugement, construire l'esprit critique</b></p> <p>S'informer de manière rigoureuse Réfléchir à la confiance à accorder à une source, un émetteur d'informations Collecter l'information</p>	<p>Observer, lire, identifier des éléments d'informations sur des supports variés (images fixes ou animées, textes, documents sonores, accessibles en ligne et hors ligne) et s'interroger sur la confiance à accorder à des sources différentes</p>

<p>Distinguer ce qui relève de l'exposé des faits de ce qui relève de l'expression d'un point de vue - 6<sup>ème</sup>.</p> <p>Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue</p> <p>Développer le discernement éthique</p>	<p>Le jugement critique : traitement de l'information et éducation aux médias</p> <p>Les règles de la discussion en groupe (écoute, respect du point de vue de l'autre, recherche d'un accord...)</p> <p>La justification d'un choix personnel dans le cadre d'une argumentation</p> <p>Approche de l'argumentation</p> <p>La distinction entre savoirs vérifiés et opinions personnelles</p> <p>Réflexion à partir de situations fictionnelles : identification des valeurs en tension et discussion réglée sur les choix</p>
--	--

### Repères de progressivité

**Tout au long du cycle 3**, l'engagement des élèves dans la classe, dans l'école ou dans l'établissement prend appui sur la coopération dans l'objectif de réaliser un projet collectif, sur leur implication dans la vie scolaire et leur participation à des actions. Il convient de créer les conditions de l'expérimentation de l'engagement dans la classe, dans l'école et dans l'établissement. L'articulation entre l'enseignement moral et civique et les parcours éducatifs, notamment le parcours citoyen, en se saisissant des journées éducatives, des semaines d'actions, des journées mémorielles, des concours scolaires, offre des possibilités aux enseignants de proposer des situations pratiques aux élèves.

Les élèves apprennent progressivement à distinguer l'intérêt particulier de l'intérêt général dans des situations concrètes.

Le développement des aptitudes au discernement et à la réflexion critique prend appui sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI) et sur la discussion réglée.

**Au CM1 et au CM2**, les élèves font l'expérience de l'engagement dans la classe et dans l'école. Dans le cadre de la discussion réglée, les élèves sont invités à argumenter à partir d'exemples mettant en jeu les notions de préjugé et de stéréotype.

**Au CM2**, les élèves apprennent à trouver des indices avant d'accorder leur confiance aux informations et propositions fournies sur l'internet. Ils savent qu'il existe des droits qui limitent les conditions d'utilisation des documents trouvés en ligne (textes, images, sons, films).

**En sixième**, les élèves sont confrontés à un nouveau groupe, une nouvelle communauté avec un élargissement de leur champ d'action. Il convient de consolider leur approche du

jugement critique, des choix et des responsabilités individuels et collectifs afin qu'ils soient capables d'expliquer leurs choix et leurs actes. La coopération et la mutualisation sont à favoriser pour construire en situation la culture civique.

La mobilisation des médias pour la recherche de l'information est un levier préparatoire ou en appui des discussions et débats réglés. Au travail sur les sources, s'ajoute une prise de conscience des mécanismes de la prise d'information dans un monde numérique. Ainsi la notion de responsabilité de l'utilisateur d'internet comme consommateur, validateur, diffuseur et producteur d'informations est à faire appréhender aux élèves.

L'exercice du jugement et la formation de l'esprit critique s'appuient sur des pratiques de la discussion et du débat réglé pour favoriser l'argumentation et développer le discernement éthique. Les initiations au débat démocratiques sont au libre choix de l'enseignant qui veillera à ce que les finalités de cette modalité pédagogique favorisent, outre la maîtrise des compétences de communication, l'acquisition d'une distance critique sur le sujet proposé et une acquisition de connaissances. Les modalités de discussion permettent de faire prendre conscience de la distinction entre savoirs vérifiés, faits établis et opinions personnelles. Les jeux de rôles et les situations fictionnelles aident également les élèves à mettre à distance leurs opinions.

La notion d'intérêt général doit être clairement distinguée de la somme des intérêts particuliers. Cette distinction est un point de départ de la progressive initiation des élèves à la complexité de la vie démocratique : les pouvoirs publics ont vocation à le servir, la délibération à le définir au milieu des opinions contradictoires, tandis que les intérêts particuliers se défendent. Le rôle des groupes de pression dans les décisions par exemple environnementales ou de réglementation peut permettre de faire comprendre aux élèves cette notion.

# Cycle 4

## ■ Respecter autrui

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Identifier, comprendre les différents sentiments, leurs registres d'expression pour développer en les exprimant et en les régulant ses émotions et ses sentiments permettant une capacité d'écoute et d'empathie</li><li>- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine</li><li>- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.</li><li>- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux</li><li>- Être capable de confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé tout en développant des aptitudes au discernement et à la réflexion critique</li></ul>	
Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<b>Construire le respect de soi</b>  Définir ce qu'est le respect  Se connaître soi-même et prendre une décision	La notion de respect  La prise de décision individuelle, face ou dans un groupe par la question des addictions, la mise en danger (des liens sont possibles avec le parcours éducatif de santé et l'éducation affective et sexuelle)

<p>Identifier les composantes d'une identité</p> <p>Comprendre la notion de droits et de devoirs pour un individu</p>	<p>L'identité personnelle ; l'identité légale, en incluant l'identité numérique</p> <p>La responsabilité individuelle et la responsabilité légale</p>
<p><b>Respect d'autrui</b></p> <p>Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui</p> <p>Comprendre le rapport à l'autre, le respect de l'autre, par le respect des différences</p> <p>Distinguer une inégalité d'une discrimination et comprendre les mécanismes de l'exclusion</p> <p>Savoir identifier les formes de discrimination</p> <p>Comprendre les notions de droits et de devoirs des individus dans une société</p> <p>Appréhender en situation que des valeurs de la République peuvent entrer en tension</p>	<p>Considérer autrui comme égal à soi en dignité</p> <p>Définir la notion de tolérance</p> <p>Les différentes formes de discrimination : raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes, transphobes ...</p> <p>Le harcèlement en situation scolaire, sur internet et les réseaux sociaux</p> <p>La dignité humaine et l'intégrité de la personne. Le rôle du défenseur des droits</p> <p>Le principe de laïcité et l'expression des convictions philosophiques et religieuses</p> <p>Réfléchir sur des situations de mise en tension des valeurs dans un rapport de soi et les autres</p>

<p><b>La morale et l'éthique</b></p> <p>Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux</p> <p>Savoir expliquer ses choix et ses actes, prendre conscience de sa responsabilité</p> <p>Savoir identifier une éthique personnelle et une déontologie professionnelle</p>	<p>Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres</p> <p>L'acteur et le rôle du témoin dans des situations diverses. Comment le témoin muet devient complice (harcèlement, discrimination), non-assistance à personne en danger</p> <p>Prise de décision du juge, du médecin</p>
<p><b>Le rôle de la loi dans une société</b></p> <p>Définir et comprendre le rôle d'une loi et d'un règlement</p> <p>Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française</p>	<p>La liberté, principe premier dans le droit français et le rôle de protection de la loi</p> <p>Les valeurs et les principes qui régissent le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative</p> <p>De la proposition à la loi : exemple de lois éthiques, morales ou sociétales dans leur contexte de construction et d'adoption</p>



Connaître les principaux droits sociaux	Le respect du droit de propriété  La protection contre les risques sociaux, le droit du travail, le droit de grève, la liberté syndicale
Comprendre comment se rend la justice, le rapport à la loi	Le droit et la jurisprudence, les acteurs de la justice. Exemple de la justice des mineurs
Droit national et droit international	Droit national et droit international, les traités internationaux

### Repères de progressivité

**Au cycle 4**, le travail autour de l'expression des sentiments et de leurs registres d'expression se poursuit en continuité du cycle 3. La capacité d'écoute et d'empathie est à mobiliser sur les situations d'étude selon les modalités choisies par l'enseignant. Le travail se conduit en situation, il ne peut avoir comme seul objet la recherche d'émotions. L'identification et la compréhension de la prise de décision comme de la responsabilité de ses paroles, de ses actes sont à mobiliser sur l'ensemble du cycle comme questionnement ou grille d'analyse des objets étudiés. L'exercice du jugement moral s'appuie sur les questions étudiées. Il se pratique en situation dans des discussions réglées ou des débats réglés pour confronter ses jugements à ceux des autres et favoriser les aptitudes au discernement, ainsi qu'à la réflexion critique.

**En cinquième**, le travail privilégie la réflexion sur soi et les autres. Cette réflexion s'appuie sur une définition du respect de soi et des autres et sur l'appréhension des identités personnelles et légales, notamment en lien avec le numérique. On introduit la prise de conscience et la responsabilité individuelle de ses actes en abordant la question des addictions en contribuant au parcours éducatif de santé. En lien avec le programme d'histoire, la notion de tolérance est abordée ainsi que la mise en place d'une justice régaliennne. La réflexion sur l'altérité permet d'aborder la lutte contre les discriminations notamment sexuelles (sexisme, homophobie, transphobie) et de prendre en considération le problème du harcèlement scolaire. Cette étude permet de sensibiliser les élèves à la distinction entre la morale qui distingue le bien du mal, le juste de l'injuste dans un rapport à la norme et l'éthique qui interroge l'individu sur ses décisions. Les positions d'acteur et de témoin sont à considérer dans des situations de harcèlement et de discrimination pour travailler la notion de responsabilité.

Les objets d'études permettent de faire comprendre aux élèves le rôle et les fonctions de la loi.

**En quatrième**, le travail porte sur le droit et sur son rapport à l'éthique. On approfondit les notions de droits et de devoirs pour un individu dans son rapport à l'autre. Le lien avec le programme d'histoire qui permet d'aborder la notion de tolérance en s'appuyant sur l'exemple de l'Édit de Nantes dans la contextualisation de sa proclamation. Ce travail permet d'étudier les discriminations religieuses dans un régime de tolérance comme d'aborder les mises en tensions des valeurs dans un rapport entre soi et les autres. On approfondit l'étude du rapport entre la morale et l'éthique. La notion d'éthique est à appréhender par des exemples mettant en jeu des choix éthiques personnels et une déontologie professionnelle.

Un travail plus spécifique est à conduire en quatrième sur le cheminement de la loi et son application par les acteurs de la justice, dans un questionnement sur ce qu'est le droit. Il permet de faire comprendre que chacun est responsable de ses actes vis-à-vis d'autrui et vis-à-vis de la société.

**En troisième**, le travail privilégie l'étude de la conscience et de la responsabilité individuelle et collective en lien avec les discriminations, les questions morales et éthiques de la société dans un rapport à la loi. En lien avec le programme d'histoire et en réinvestissant le travail mené en cinquième et en quatrième sur le respect, la tolérance et la responsabilité individuelle et légale, une étude spécifique est à mener sur l'antisémitisme, le racisme et la xénophobie. La question des discriminations religieuses et des formes d'expression des convictions religieuses et philosophiques est à considérer dans un rapport au principe de la laïcité, dans la tension des valeurs évoquées par les acteurs. La lutte contre toutes les discriminations dans la société d'aujourd'hui est à aborder sur le plan du respect de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine. L'interrogation et l'approfondissement de la réflexion sur le rapport moral et éthique est à conduire autour de la responsabilité de chacun y compris comme témoin d'actes de harcèlement ou de faits de discrimination. Le rôle de la loi dans une société est à considérer selon ses finalités : volonté de protection avec l'exemple de la mise en place de la justice des mineurs en France, volonté de garantir l'égalité entre les individus pour ce qui est des lois reconnaissant et promouvant l'égalité femme-homme. Le droit est également à aborder dans sa dimension internationale par une approche contextualisée. Une contextualisation historique est aussi nécessaire pour aborder les droits sociaux et leur évolution.

## ■ Acquérir et partager les valeurs de la République

Attendus de fin de cycle	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique</li> <li>- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques</li> <li>- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.</li> <li>- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale</li> </ul>	
Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p><b>Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne</b></p> <p>Connaître les symboles et la symbolique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>de la République française</li> <li>de l'Union européenne</li> </ul> <p>Connaître les valeurs et principes de la République française</p> <p>Identifier et reconnaître les libertés fondamentales et les droits fondamentaux de la personne</p> <p>Expliquer les différentes dimensions de l'égalité</p>	<p>La citoyenneté française et la citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles</p> <p>Le drapeau, l'hymne national, la fête nationale, les monuments, la langue française</p> <p>Le drapeau, l'hymne européen, la journée du 9 mai</p> <p>Les libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse</p> <p>Les expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la</p>

<p>Comprendre les enjeux de la laïcité</p>	<p>liberté</p> <p>L'égalité et la non-discrimination, l'égalité fille-garçon</p> <p>Les principes de la laïcité : liberté de conscience et égalité des citoyens</p> <p>Les lois scolaires – la loi de 1905 – la loi de 2004</p>
<p><b>Comprendre les grands principes des sociétés démocratiques</b></p> <p>Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme</p> <p>Comprendre que la reconnaissance des libertés est le fondement de la démocratie</p> <p>Connaître les modalités de l'expression du citoyen</p>	<p>Les différentes déclarations des Droits de l'homme</p> <p>Le statut juridique de l'enfant</p> <p>Travailler sur la liberté de la presse et la liberté d'expression</p> <p>Aborder les enjeux de la liberté de la presse. Mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique</p> <p>Aborder les différentes dimensions de l'expression du citoyen : vote, expression des tensions, réseaux sociaux, association</p>
<p><b>Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique</b></p>	<p>L'existence d'une Constitution qui définit et protège les droits et les libertés des citoyens et habitants d'un pays ainsi que l'organisation des institutions</p>

<p>Identifier les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques</p>	<p>S'appuyer sur l'étude des institutions de la V<sup>e</sup> République</p>
<p>Savoir définir et reconnaître une Démocratie</p>	<p>Identification des formes et de l'expression démocratique pour comprendre le pluralisme démocratique par la liberté de l'expression et le pluralisme politique</p> <p>La prise de décision et le respect de la règle majoritaire</p> <p>La consultation et les modalités de consultation du peuple : du vote à la démocratie participative</p>
<p>Comprendre ce qu'est un État (avec ses fonctions régaliennes) et l'État de droit</p>	<p>Les fonctions régaliennes : défense, diplomatie, justice, police et fiscalité</p> <p>Le fonctionnement de l'État : décentralisation, déconcentration</p>
<p>Comprendre que des valeurs de la République peuvent entrer en tension</p>	<p>Comprendre à partir d'exemples les tensions entre la liberté et l'égalité</p>
<p>Identifier et comprendre la notion de nation et ses composantes</p>	<p>Faire saisir la composante de la définition de la nation, sa construction</p> <p>Réfléchir sur la différence entre nation, nationalité et identité nationale en lien avec le sentiment d'appartenance à l'échelle d'un État</p>
<p>Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux</p>	<p>Le sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité</p>

	<p>La francophonie</p> <p>Des temps particuliers peuvent être mobilisés : l'Union sacrée - la Libération – les journées mémorielles : 11 novembre, 8 mai, 10 mai, 27 janvier</p>
--	--

### Repères de progressivité

**Au cycle 4**, la connaissance des valeurs et principes de la République est approfondie : l'élève comprend par une réflexion en situation comment ils peuvent être mis en tension. Il saisit comment ils peuvent être structurants pour l'action de l'État, la notion de nation et la diversité des appartenances sont abordées. L'ensemble du cycle présente les différents moyens d'expression du citoyen.

**En cinquième**, le travail conduit est plus spécifiquement mené autour de la valeur de l'égalité. Les élèves prennent la mesure de la tension entre les valeurs (notamment entre égalité et liberté), et la tension entre la valeur, l'idéal qu'elle exprime et la réalité. La valeur d'égalité se comprend d'abord comme égalité des droits, mais aussi comme acceptation des différences, avec un travail sur la lutte contre les discriminations et la reconnaissance de l'altérité. Le rôle de l'État et de la loi dans la promotion de l'égalité des droits est souligné. On travaille ainsi le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

**En quatrième**, le travail conduit est plus spécifiquement mené autour de la valeur de liberté. On montre que la liberté, depuis 1789, est à la fois celle de la nation face à ses gouvernants et celle des individus qui la composent, et qu'elle est garantie par des lois communes. Les aspects juridiques des valeurs sont à aborder comme leur formalisation dans des textes : déclaration des droits de l'homme et du citoyen, déclaration des droits de l'enfant et statut juridique de l'enfant. Il est nécessaire de faire appréhender le fondement des libertés individuelles et collectives comme les tensions entre les libertés. Le travail sur la liberté de la presse et la liberté d'expression peut être une entrée féconde. Il importe de faire comprendre ce qu'est une nation démocratique, respectueuse de la liberté des citoyens, dans un rapport étroit à la loi. En lien avec le programme d'histoire, on indiquera que la construction de la nation française est indissociable de celle de l'État, État devenu ensuite démocratique par l'adoption de lois porteuses de valeurs, et qui s'inscrit dans une Union Européenne faisant elle aussi référence à la démocratie, ce qui se lit dans les symboles nationaux et européens.

**En troisième**, le travail conduit est plus spécifiquement mené autour des composantes de la communauté nationale : la valeur fraternité est travaillée en lien avec la cohésion sociale. Il s'agit de savoir reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre de la

communauté nationale ; un travail est à conduire autour des temps forts de construction et d'identification nationale favorisant la cohésion sociale. Les temps et journées mémoriels sont également à considérer. On aborde la construction d'un ordre politique à partir de des valeurs et principes de la République avec l'étude des institutions de la V<sup>e</sup> République. La connaissance des fonctions régaliennes - défense, diplomatie, justice, police et fiscalité – de l'État permet de comprendre le rôle de garant de la cohésion sociale qui lui revient. La France est une République laïque : il importe de comprendre les enjeux de la laïcité, et d'aborder les grandes lois laïques pour les appréhender. La communauté nationale se veut intégratrice, mais prend en compte les particularités locales : aborder la décentralisation et les rapports entre État et collectivités locales aide à le comprendre. Elle est également ouverte sur le monde, comme en témoigne la francophonie.

## ■ Construire une culture civique

### Attendus de fin de cycle

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres dans une discussion réglée ou un débat réglé
- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général
- Être responsable par rapport à ses propres engagements notamment en coopérant à un travail de groupe
- Construire le sentiment d'appartenance à la collectivité
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique
- S'engager et assumer des responsabilités dans l'établissement et prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience civique, sociale et écologique
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale

Connaissances et compétences	Objets d'enseignement
<p><b>Le vote, un droit fondamental en démocratie</b></p> <p>Comprendre la notion de citoyenneté</p> <p>Comprendre l'importance de la participation électorale</p>	<p>La conquête progressive du droit de vote</p> <p>Les droits et devoirs des citoyens</p> <p>À partir de l'élection des représentants, du chef de l'État, les scrutins référendaires, les élections locales La question de l'abstention</p>
<p><b>L'élection, la représentation citoyenne dans une démocratie</b></p> <p>Comprendre les modes de scrutin</p> <p>Identifier et comprendre le fait majoritaire et la légitimité du pouvoir, de la décision dans une démocratie</p>	<p>La notion de démocratie représentative et la souveraineté nationale</p> <p>Le scrutin majoritaire, proportionnel, de liste...</p> <p>Le rôle de l'opinion comme soutien ou obstacle au pouvoir dans une démocratie</p> <p>La question de la transparence démocratique</p>
<p><b>La Défense et la sécurité</b></p> <p>Identifier les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie</p> <p>Connaître les grands principes et les valeurs qui régissent la Défense nationale</p>	<p>Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits</p> <p>Les engagements européens et internationaux de la France</p> <p>La dissuasion</p>



<p>Connaître l'organisation de la sécurité et des services de sécurité en France</p> <p>Servir son pays et les formes d'engagement : les citoyens et la Défense nationale</p>	<p>La sécurité des personnes et des biens : organisations, problèmes et objectifs</p> <p>La Journée défense et citoyenneté. Le service national universel (SNU). Les dispositifs ouverts dans le cadre Armée - jeunesse</p>
<p><b>L'engagement ou les engagements</b></p> <p>Définir l'engagement, avoir conscience des formes de l'engagement</p> <p>Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité</p> <p>Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie</p> <p>Comprendre les valeurs qui déterminent l'engagement de l'État à l'international</p>	<p>Les formes d'engagement : politique, social, associatif. Penser l'engagement comme acte individuel et collectif</p> <p>Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques notamment les risques majeurs</p> <p>Le rôle des médias, des réseaux dans l'information et la vie démocratique</p> <p>Les lanceurs d'alerte</p> <p>L'évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde</p> <p>L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes</p> <p>L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement</p>

## Repères de progressivité

**Au cycle 4**, l'objectif est d'appréhender progressivement tous les aspects de la culture civique dans une dimension pratique, afin que les élèves, après une prise de conscience, comprennent le sens de la responsabilité lié à l'engagement dans une société démocratique.

**En cinquième**, le travail en lien avec les autres finalités se construit autour de l'engagement de l'élève dans l'établissement et des formes citoyenne d'engagement (politique, associatif, humanitaire...). On aborde le rôle de l'opinion publique, des médias, les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs. Le rôle de l'État est à considérer. La connaissance de l'organisation de la sécurité intérieure s'articule avec le programme de géographie autour de la notion de risque.

**En quatrième**, le programme d'histoire favorise la contextualisation de la conquête des droits et des formes de représentation des citoyens. L'étude du vote comme droit fondamental en démocratie permet d'acquérir du vocabulaire et de comprendre la notion de citoyenneté. L'étude du vote permet d'appréhender la souveraineté nationale et de réfléchir à la représentation. Les différentes formes de l'engagement sont abordées. Pour comprendre le sens de l'engagement de l'individu comme le rôle du citoyen dans le débat démocratique, l'évolution des droits des femmes dans l'histoire et l'actualité est une entrée à privilégier.

**En troisième**, en lien avec les programmes d'histoire et l'étude des institutions de la V<sup>e</sup> République, les élèves abordent la place et le rôle du vote, de la représentation et la question de l'opinion publique dans le débat démocratique. Ils comprennent ce qu'est une démocratie représentative. L'étude de l'opinion publique peut s'approfondir dans le contexte d'une société numérique et avec l'importance des réseaux sociaux. En lien avec le parcours citoyen, les élèves acquièrent des connaissances sur la Défense et la sécurité nationale, les enjeux et le cadrage des engagements militaires européens et internationaux de la France. L'engagement est étudié sous toutes ses modalités : associatif, politique, syndical, au service de l'État et de la nation. Les élèves en affermissant leurs connaissances des formes de l'engagement peuvent intégrer la notion de démocratie participative.